



Création d'une association loi 1901

Par **Kimberlane**, le **14/12/2009** à **02:34**

Maître,

Je me permets de vous contacter afin de vous exposer la situation suivante : nous sommes un petit groupe souhaitant créer un fan-club d'un artiste étranger sous la forme d'une association loi 1901.

Nous souhaiterions savoir s'il existe une réglementation concernant le devoir d'en informer l'artiste concerné, et si tel est le cas, ce que doit comporter le document à lui faire parvenir?

Nous vous en remercions par avance pour votre réponse.

Sincères salutations.

Kimberlane